



Mariage avec une personne en situation irrégulière

Par **liloudu93**, le **21/01/2010** à **14:24**

Bonjour,

Je souhaiterais vous poser une question concernant le mariage civil entre un homme de nationalité Française et une jeune femme de 21 ans de nationalité Algérienne en situation irrégulière (visa expiré).

Si le maire délivre un livret de famille est ce que cela suffira pour l'établissement par la Préfecture d'un titre de séjour ?

Si ce titre de séjour est refusé sera t'elle expulsée dans son pays enceinte ou non ?

Je vous remercie infiniment pour votre aide

cordialement